

DECRET N°10-066/P - RM DU 11 FEV 2010

DETERMINANT LE CADRE ORGANIQUE DE LA DIRECTION NATIONALE
DE L'HYDRAULIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°94-009 du 22 mars 1994 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation, de la gestion et du contrôle des services publics modifiée par la Loi N°042 du 22 juillet 2002 ;
- Vu l'Ordonnance N°10-001/P-RM du 18 janvier 2010 portant création de la Direction Nationale de Hydraulique ;
- Vu le Décret N°10-063/P-RM du 1^{er} février 2010 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale de l'Hydraulique ;
- Vu le Décret N°179/PG-RM du 23 juillet 1985 fixant les conditions et procédures d'élaboration et de gestion des cadres organiques ;
- Vu le Décret N°204/PG-RM du 21 août 1985 déterminant les modalités de gestion et de contrôle des structures des services publics ;
- Vu le Décret N°07-380/P-RM du 28 septembre 2007 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret N°09-157/P-RM du 9 avril 2009 portant nomination des membres du Gouvernement ;

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1^{er}: Le cadre organique (structure et effectifs) de la Direction Nationale de l'Hydraulique est défini et arrêté comme suit :

Structures/Emplois	Cadre/Corps	Cat.	Effectif/ Année				
			I	II	III	IV	V
Direction							
Directeur National	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines/Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural	A	1	1	1	1	1
Directeur Adjoint	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines/Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural	A	1	1	1	1	1
Secrétariat							
Chef de Secrétariat	Secrétaire d'Administration /Attaché d'Administration	B2/B1	1	1	1	1	1
Secrétaires	Secrétaire d'Administration /Attaché d'Administration /Adjoint d'Administration	B2/B1/C	3	3	3	3	3
Chargé de reprographie	Contractuel		1	1	2	2	2
Standardistes	Contractuel		2	2	2	2	2
Plantons	Contractuel		1	1	1	2	2
Chauffeurs	Contractuel		4	4	4	4	4
Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation							
Chef de Bureau	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Administrateur Art et Culture / Administrateur Civil//Technicien des Constructions Civiles/ Technicien de l'Industrie et des Mines// Secrétaire d'Administration.	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de l'accueil	Technicien des Constructions Civiles/ Technicien de l'Industrie et des Mines /Secrétaire d'Administration /Attaché d'Administration /Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1

Chargé de l'information et de l'orientation	Technicien des Constructions Civiles/ Technicien de l'Industrie et des Mines Secrétaire d'Administration /Assistant de Presse et de Réalisation/Attaché d'Administration /Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Division Développement des Stratégies et Suivi des Programmes							
Chef de Division	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural / Ingénieur de Statistique/ Planificateur/ Administrateur Art et Culture /Technicien de Construction Civile/ Technicien de l'Industrie et Mines/ Technicien de Statistique/ Technicien de Travaux de Planification.	A/B2	1	1	1	1	1
Section Programmation et Suivi							
Chef de Section	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural / Ingénieur de Statistique/ Planificateur/ Administrateur Art et Culture /Technicien de Construction Civile/ Technicien de l'Industrie et Mines/ Technicien de Statistique/ Technicien de Travaux de Planification.	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés de la programmation	Inspecteur des Finances/ Inspecteur des Services Economiques/Ingénieur de la Statistique/Contrôleur des Finances/ Contrôleur des Services Economiques /Technicien de la Statistique	A/B2/B1	1	1	1	2	2

Chargés du suivi des programmes	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et Génie Rural / Planificateur/ Administrateur des Arts et de la Culture /Technicien des Constructions Civiles/ Technicien de l'Industrie et Mines/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien de l'Agriculture et Génie Rural	A/B2/B1	1	1	1	2	
Chargé des Statistiques	Ingénieur de la Statistique/ Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines /Planificateur /Technicien de la Statistique/Technicien Construction Civile/ Technicien de l'Industrie et des Mines/ Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Section Formation Communication							
Chef de Section	Administrateur Civil/ Professeur /Journaliste Réalisateur/ /Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Assistant de Presse et de Réalisation/ Maître/Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés de la formation	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines/ Professeur/ Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé de la Communication	Professeur/ Journaliste Réalisateur/ Assistant de Presse et de Réalisation/	A/B2/	1	1	1	1	1
Chargé de la Documentation	Administrateur des Arts et de la Culture / Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	2	2	2

Division Suivi et Gestion des Ressources en Eau								
Chef de Division	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2	1	1	1	1	1	1
Section Suivi et Gestion des Eaux de surface								
Chef de Section	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1	1
Chargés du suivi des réseaux hydrométriques	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	2	2	3	4	4	4
Chargés de l' hydro-sédimentologie	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	2	2	2	2
Chargés du contrôle des installations de mesures	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	2	2	2
Chargé de la coordination avec les agences de bassins transfrontaliers	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	2	2	3	3
Section Suivi et Gestion des eaux souterraines								
Chef de Section	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1	1

Chargés du réseau piézométrique	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	2	2	3	3
Chargé de la qualité des eaux souterraines	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés des études hydrogéologiques	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	2	2	3	3
Chargé de la coordination avec les agences de systèmes aquifères transfrontaliers	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Section Gestion des bases de données et du Système d'Information							
Chef de Section	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines Ingénieur Informaticien/ Ingénieur Statisticien / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines /Technicien Informatique / Technicien de Travaux de Planification.	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés de la gestion des bases de données	Ingénieur Informaticien/ Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines / Technicien de l'informatique	A/B2/B1	2	2	3	3	3
Chargé du Système d'Information	Ingénieur Informaticien / Technicien supérieur de l'informatique	A/B2	1	1	1	1	1

Division Alimentation en Eau Potable							
Chef de Division	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2	1	1	1	1	1
Section approvisionnement en eau potable							
Chef de Section	Ingénieur des Constructions Civiles/Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé des études et stratégies d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain et semi urbain	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé de la coordination de la mise en œuvre des programmes et projets d'eau potable en milieu urbain et semi urbain	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Section hydraulique villageoise et pastorale							
Chef de Section	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé des études et stratégies d'hydraulique villageoise et pastorale	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé de la coordination de la mise en œuvre des programmes et projets d'hydraulique villageoise et pastorale	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1

Division Aménagements Hydrauliques							
Chef de Division	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2	1	1	1	1	1
Section Barrages et Aménagements							
Chef Section	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural	A/B2/ B1	1	1	1	1	1
Chargés des stratégies et des études d'aménagements	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines /Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines /Technicien Génie Rural	A/B2/ B1	1	1	1	2	2
Chargés du suivi de la mise en œuvre des projets et programmes d'aménagements et de l'auscultation des barrages	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines /Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines /Technicien Génie Rural	A/B2/ B1	1	1	1	2	2
Section hydraulique fluviale							
Chef Section	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés des études et de la conception des infrastructures portuaires et de protection des berges	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	2	2
Chargés du suivi des projets et programmes d'entretien des chenaux navigables	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	2	2

Division Normes et Réglementation							
Chef de Division	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines Juriste / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2	1	1	1	1	1
Section Normes							
Chef Section	Ingénieur des Constructions Civiles/Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés des normes	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	2	2
Chargés de l'analyse des demandes de prélèvements d'eau.	Ingénieur des Constructions Civiles/Ingénieur de l'Industrie et des Mines /Magistrat/ Administrateur Civil/ Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	2	2
Section Réglementation et Police des Eaux							
Chef Section	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de la réglementation	Magistrat/Administrateur Civil/ Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	1	1	2	2
Chargés du contrôle et de la police de l'eau	Ingénieur des Constructions Civiles/ Ingénieur de l'Industrie et des Mines / Technicien des Constructions Civiles / Technicien de l'Industrie et des Mines	A/B2/B1	1	2	3	3	3
Total Effectifs		Total	63	66	73	87	88

Article 2 : Le présent décret abroge le Décret N°99-299/P-RM du 23 septembre 1999 déterminant le cadre organique de la Direction Nationale de l'Hydraulique.

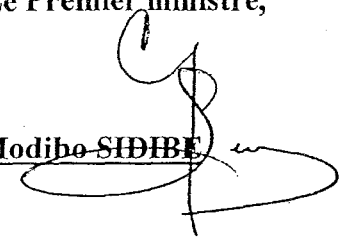
Article 3: Le Ministre de l'Energie et de l'Eau, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel. 

Bamako, le - 1 FEV 2010

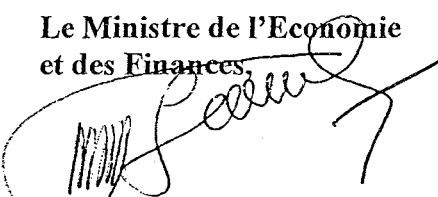
Le Président de la République,


Amadou Toumani TOURE

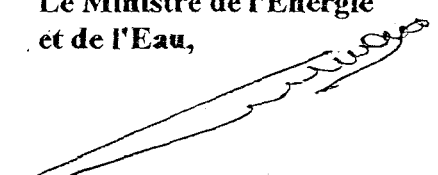
Le Premier ministre,


Modibo SIDIBE

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,


Sanoussi TOURE

Le Ministre de l'Energie
et de l'Eau,


Mamadou DIARRA

Le Ministre du Travail, de la
Fonction Publique et de la Réforme
de l'Etat,


Abdoul Wahab BERTHE